

08 déc 2023 -19:58

Appartient à [Conseil des ministres du 8 décembre 2023](#)

Modification du code de conduite entre les banques et les PME

Sur proposition du ministre des PME David Clarinval et du ministre des Finances Vincent Van Peteghem, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal modifiant le code de conduite relatif aux informations financières délivrées par les banques aux PME.

La loi sur le financement des PME garantit la transparence des informations relatives aux crédits que les établissements bancaires fournissent aux PME. La loi instaure également un code de conduite, conclu entre le secteur bancaire et les organisations représentatives des PME, lequel fait l'objet d'une évaluation tous les cinq ans.

La deuxième évaluation a donné lieu à la modification du code de conduite. Le code adapté et signé par Febelfin, Unizo, l'UCM et le SNI contient les modifications suivantes :

- une obligation de renvoyer aux informations plus spécifiques qui figurent sur le site Internet dans les documents d'information (au lieu d'une référence à un site général) :
- concernant les instruments utiles pour améliorer l'accès au financement des entreprises et les possibilités d'obtenir des garanties publiques
- concernant les caractéristiques des principales garanties
- une obligation de mentionner des informations supplémentaires dans le résumé du document d'information :
 - mention des frais de renonciation dans la section des coûts habituels
 - explication complémentaire des cas dans lesquels l'indemnité de emploi est due
- quelques ajustements textuels mineurs au code de conduite

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

David Clarinval, Vice-Premier ministre et ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME et de l'Agriculture, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique

Rue des Petits Carmes, 15 - 6e étage

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 277 69 79

<https://clarinval.belgium.be>

info@clarinval.belgium.be

Delara Pouya

Porte-parole (FR)

+32 474 05 63 60

delara.pouya@clarinval.belgium.be

Koen Peumans

Porte-parole (NL)

+32 473 81 11 06

koen.peumans@clarinval.belgium.be

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude et de la Loterie nationale

Rue de la Loi, 12

1000 Bruxelles

Belgique

<https://vanpeteghem.belgium.be>

Miet Deckers

Porte-parole

miet.deckers@vincent.minfin.be